

DELIBERATION N° 17/2017
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A
L'ETRANGER
Séance du 27 novembre 2017

Compte rendu du Conseil d'administration du 1^{er} juin 2017

Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21 ;

Le Conseil d'administration adopte le compte rendu de la séance plénière du Conseil d'administration du 1^{er} juin 2017.

Nombre de votants : 26 Pour : 26 Contre : / Abstention : /

Fait à Paris, le 27 novembre 2017

Le président du conseil
d'administration de l'AEFE

Laurent BILI

